



Plateaux U7-U9



COMMISSION JEUNES ET TECHNIQUE - SAISON 2017/2018 ORGANISATION et FONCTIONNEMENT

Le District d'Indre et Loire, par l'intermédiaire de la Commission Jeunes et Technique, organise la pratique des U6/U7 et des U8/U9. Il est impératif que chaque éducateur et dirigeant prenne connaissance de l'organisation et du fonctionnement de ces catégories.

Le District souhaite développer davantage les plateaux le samedi matin afin de favoriser la MODELISATION DES PRATIQUES.

Pour cela l'ensemble des plateaux U7 et U9 basculeront le Samedi matin.

Les U7 et les U9 ne joueront jamais en même temps chaque semaine.

Exemple :

Semaine 1 : Plateaux U6/U7

Semaine 2 : Plateaux U8/U9

Avantages : Disponibilités des Educateurs

Occupation des Terrains

I. FONCTIONNEMENT

- Horaires : le matin, rdv à 10H pour commencer à 10 h30
 - Des plateaux seront organisés pour **les licenciés U8/U9**
- (3 U7 maximum pourront venir compléter l'effectif ainsi que les U10 F)*
- Des plateaux seront organisés et réservés pour **les licenciés U6/U7 (et U8 F)** Les enfants n'ayant pas encore 5 ans dans la saison doivent formuler une demande de licence à la Ligue du Centre Val de Loire
Envoi par courrier au service licence (un récépissé sera envoyé au club pour accord)
 - Copie de la Pièce d'identité du joueur
 - Autorisation parentale de pratique manuscrite
 - Certificat médical

Les clubs seront répartis par GROUPE et devront se rendre sur les stades prévus afin de participer aux rencontres qui se dérouleront généralement tous les 15 jours. A l'issue de la phase 1 se terminant en décembre, il est prévu d'effectuer un brassage de manière à varier les adversaires du plateau (dans la limite de distances de déplacement « raisonnables »).



Pas plus de 4 équipes par club pourront être inscrites sur un plateau, afin d'en faciliter l'organisation et le fonctionnement (si un club a 5 équipes, il pourra les répartir en 2 et 3 ou 4 et 1 sur deux plateaux différents).

L'organisation de ces plateaux sera confiée aux éducateurs de la Commission Jeunes et Technique, et/ou à des clubs référents (qui nommeront une personne du club-VOIR CAHIER DES CHARGES) ;

Les clubs organisateurs devront se plier au cahier des charges qui leur sera transmis et devront mettre en place les terrains (sans oublier des aires de jeu pour les U6/U7 et des aires de défi techniques ou jonglage pour les U8/U9) ;

La désignation des terrains sera effectuée lors des réunions de Pays en début d'année en s'appuyant sur le document de demandes effectuées par les clubs. IL EST IMPERATIF de RESPECTER les HORAIRES DES PLATEAUX, pour leur bonne tenue.

II. REGLEMENT et PARTICIPATION

Pour participer aux plateaux «U7 U9 », il faut respecter ces règles :

1/ Présenter les licences FFF des joueurs, éducateurs et dirigeants ;

NB : Après les vacances de la Toussaint

En cas de non présentation de la licence (Foot compagnon ou feuille de présence), le responsable du plateau (Réfèrent Commission JT ou Club) doit refuser la participation et l'accès au terrain des personnes concernées !

Question de Sécurité et d'Assurance

2/ Chaque Club doit remplir correctement la feuille de PRESENCE (nom, prénom, numéro de licence ou numéro d'identité), ou imprim' écran Footclub de l'effectif il se verra ensuite remettre une feuille de route pour le plateau par le responsable de plateau. (Aide Foot compagnon)

3/ Chaque équipe participant aux plateaux doit se présenter avec :

- **1 éducateur ou dirigeant licencié minimum à 2 éducateurs ou dirigeants licenciés maximum**
- **au minimum un ballon, pour disputer le match.**

III. ENGAGEMENT

Les clubs peuvent engager leurs équipes lors des réunions de pays.

Tout nouvel engagement d'équipe en cours de saison doit également se faire par mail au plus tard le lundi précédent le plateau (à l'adresse foot-animation@indre-et-loire.fff.fr). Il sera effectif dès le week end suivant et avec l'accord de Guillaume GIUNTINI. (Conseiller Technique Foot Animation 06.25.81.04.27)